



Ouverture à la concurrence Danger pour la maintenance

Depuis plus d'une décennie, la direction du matériel a développé MASTERIS pour vendre la maintenance SNCF à d'autres entreprises ferroviaires françaises ou européennes. De nombreux établissements TM et TI travaillent pour cette filiale, il existe même une STF MASTERIS. SUD-Rail dénonce cette sous-traitance déguisée, sous couvert du savoir-faire des cheminots, pour opérer du dumping social avec du chantage à l'emploi .

Maintenant nous rentrons dans une nouvelle ère: la concurrence !

Technicentres de maintenance TER/ IDF/Intercités

La concurrence imposée par les directives européennes est appliquée par des exécutifs régionaux (5 régions sur 12 pour l'instant). Cette concurrence va avoir des conséquences sur les emplois des sites de maintenance 3, 4 et 5.

Les candidats concurrents refuseraient de partager un atelier avec la SNCF. «On peut investir sur du matériel roulant ou exploiter du matériel propriété de la région, on peut investir dans un nouveau centre ou exploiter un centre construit par la région. Mais on veut notre propre atelier de maintenance, c'est un point crucial», confirme le directeur de transdev .

Technicentres TGV

Pour les TM TGV, le risque est de voir arriver des concurrents avec leur matériel et leurs personnels sur le marché de la grande vitesse sur les installations existantes en lieu et place des TGV SNCF et des cheminot(e)s.

L'exemple de OUIGO Espagne doit nous faire réfléchir. Cette filiale 100% SNCF a décidé de passer par ALSTOM pour assurer la maintenance du parc espagnol de 12 rames.

Technicentres Industriels

Pour les TI, l'écrémage va se faire sur la charge de travail et le chantage à son maintien en baissant les coûts. C'est le quotidien de nombreux Technicentres industriels qui ont vu une recrudescence d'emplois précaires en lieu et place d'emplois à statut. Les DET de ces sites utilisent ces agents comme de simple variables de production en sachant que bien souvent il ne les recruteront pas ...

Pour les établissements industriels , la concurrence à venir sur les TM risque d'induire des pertes de charges sur les PRM et maintenance de niveau 4 et 5. Les 9000 agents de maintenance travaillant dans ces Technicentres ne sont pas inclus dans la CCN du ferroviaire et qu'ils seront bientôt à la merci d'une filialisation forcée vers une convention collective moins favorable . **Quand SUD-Rail se battait en 2016 pour demander une CCN ferroviaire au moins équivalente à notre statut. D'autres OS signaient sans vergogne cette CCN qui a pour conséquence les dérives actuelles de dumping social...d'autres refusaient de la dénoncer!**

Concurrence, marché de dupes

Le 3 juin, SUD-Rail organisait un rassemblement à Marseille pour dénoncer l'ouverture à la concurrence des TER PACA. Cette région est la première en France à ouvrir 2 lignes à la concurrence (Marseille/Nice et étoile de Nice) à compter du service d'hiver 2022. Sur le deuxième lot, seule la filiale SNCF a répondu favorablement à cet appel d'offre. Les autres opérateurs ferroviaires ont préféré jeter l'éponge vu les attendus.

Les conséquences seront immédiates pour les cheminot(e)s. Ils seront transférés sans cette filiale dédiée pour une durée de 10 ans en perdant au passage leur statut et tous leurs accords locaux, les accords d'entreprise de la SA voyageurs (dont l'organisation du temps de travail). Sur la partie salaire, ils seront repris dans la filiale SNCF avec les éléments existants mais seront recasés sur des équivalents/emplois et salaires de la CCN ferroviaire. Comme les salaires de cette convention sont inférieurs à ceux du statut, ils se verront appliquer une GPA (Garantie Pouvoir d'Achat) et n'auront plus aucune augmentation à l'ancienneté (échelon ou augmentation d'ancienneté pour les PS 25). Les augmentations individuelles obtenues viendront diminuer la GPA sans effet sur le salaire en bas de votre fiche de paye. Et cela pendant des années !!!!

SUD-Rail s'est battu et continuera de se battre pour obtenir que tous les travailleur(e)s du rail aient comme base **le statut SNCF**.

La concurrence dans le ferroviaire n'a jamais apporté, pour celles et ceux qui y travaillent, de meilleures conditions de travail et de salaires. L'exemple du FRET doit nous faire réfléchir ! Après plus de 15 ans de concurrence, la part du FRET ferroviaire (tous opérateurs confondus) s'est écroulée pour passer sous la barre des 10% du trafic FRET tous modes de transport. En 2004 il était de 20% qu'avec FRET SNCF et sans concurrence !

LIGNES FERMÉES, TER EN PANNE, RETARDS SUR LES TGV... Y'EN A MARRE DE LA SNCF !!

SI VOUS OUVREZ À LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE, ON POURRA VOUS PROPOSER DES TRAINS CORSES.



BATTONS NOUS TOUS ENSEMBLE POUR GARDER NOS ACQUIS, MAINTENIR NOS DROITS ET LES MÉTIERS D'AGENTS DE MAINTENANCE OU MOUVEMENT.

sud n est là !
Pour l'avenir des cheminot(e)s

FÉDÉRATION SUD-RAIL - 17 BOULEVARD
DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75 @ sudrail.matos@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
Fax : 01 42 43 36 67 Internet : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union
syndicale
Solidaires